



# GENERATION BASKET TOUR

## 11<sup>ème</sup> édition-2011



**Ligue Ile de France de Basketball**

117, rue du Château des Rentiers

BP 188

75 623 PARIS CEDEX 13

Contact : Sandra VALLEJO 01 53 94 27 87

Olivier GOMBERT 01 53 94 27 80

# LE GÉNÉRATION BASKET TOUR

## LE CONCEPT



**LE GÉNÉRATION BASKET TOUR** est une animation itinérante sous forme de **tournoi** dans les départements de **l'Île de France**. Il permet à tous les participants, licenciés ou non, de jouer ensemble. Cet événement connaît un essor important depuis sa création en 2000. Les basketteurs sont présents aux rendez-vous chaque année de plus en plus nombreux.

Cette dixième édition aura lieu durant les week-ends de **juin et juillet 2010**. Environ **300 à 500 joueurs** seront réunis lors de chaque étape.



## LE DÉROULEMENT DU TOURNOI

Ce tournoi s'adresse aux **garçons** âgés de **12 à 25 ans** et aux **filles dès 12 ans**.

Le samedi est réservé aux :

- **Young Ladies** Filles entre 12 et 15 ans.
- **Minos** garçons entre 12 et 15 ans.

Et le dimanche aux :

- **Ladies** Filles 16 ans et plus
- **Ados** garçons entre 16 et 18 ans.
- **Costos** garçons entre 18 et 25 ans.



- Un ballon personnalisé aux couleurs de l'événement est offert à chaque participant.

- Les inscriptions se font sur place dès 12H, pour que le tournoi débute à 14h.

- **Les matchs de 5x5** se jouent en auto arbitrage avec deux superviseurs présents sur chaque terrain.

- Les vainqueurs et les finalistes des différentes catégories, gagneront un tee-shirt aux couleurs de l'évènement.

# LE CAHIER DES CHARGES

**La Ligue Ile de France de Basket, le Comité départemental de basket.....**

**et la collectivité de ..... sont favorables à l'accueil d'une**

**Etape du GENERATION BASKET TOUR, édition 2011.**

**Le week-end retenu est le suivant .....**

Cette manifestation se déroulera sur le site.....

dont les caractéristiques techniques correspondent aux critères ci-dessous :

## **SITE**

Le site proposé répond bien aux critères suivants :

- Situé en plein air, ou en intérieur dans une zone à forte fréquentation publique
- Proximité d'une gare RATP ou SNCF.
- 4 terrains de basket ou surface de 3.000 m<sup>2</sup> environ.
- Recouvert d'un revêtement dur bitumé, lisse et sans obstacle
- **Disponible pendant 48 heures pleines**
- Disposant d'un accès à une alimentation électrique permettant le fonctionnement d'une sonorisation.
- Disposant d'un accès à un point d'eau potable et à des toilettes.

\* Cet espace doit être préalablement agréé par un responsable de la LIFBB lors de la visite de repérage.

# OBLIGATIONS DE LA Ligue Ile de France de Basket-Ball.

## 1 - Logistique

- 1.1 - Assurer la mise en place et l'organisation de l'événement.
- 1.2 - Installer les terrains, équipements annexes et matériel publicitaire.
- 1.3 – En cas de terrain vierge : fournir les panneaux de basket, homologués par la F.F.B.B. et agréés A.P.A.V.E.
- 1.4 - Fournir le matériel nécessaire au bon déroulement de la compétition.
- 1.5 - Fournir le matériel d'animation, lots, gadgets...
- 1.6 - Effectuer les démarches auprès de la SACEM pour l'animation musicale
- 1.7 - Disposer 1 banderole aux couleurs de la ville sur le site
- 1.8 – **Donner un ballon à chaque participant.**
- 1.9 - Assurer la participation d'une quinzaine de superviseurs, le jour de l'étape pour l'encadrement des animations et l'organisation sportive de l'étape.

## 2 - Promotion/information

- 2.1 - Associer la municipalité à la promotion de l'événement sur les affiches (logo de la ville) et par le biais des partenaires médias (liste communiquée ultérieurement)
- 2.2 - Fournir les affiches à la municipalité ainsi que des tracts pour la diffusion par un réseau de distribution ou équivalent, 2 semaines avant le jour de la manifestation.
- 2.3 – Diffuser l'information par courrier et/ou par courriel, auprès de tous les jeunes ayant déjà participés.

Bon pour accord :

A ....., le .....

Signature

(Nom et fonction du signataire)

## OBLIGATIONS DU COMITE DEPARTEMENTAL DE BASKET

1.1 - Assurer la promotion de l'événement à travers les clubs et autres associations sportives du département.

1.2 - Inviter les élus à la remise des prix (à partir de 18h.)

Bon pour accord :

A ....., le .....

Signature :

(Nom et fonction du signataire)

# OBLIGATIONS DE LA COLLECTIVITE

## 1 - Logistique

- 1.1 – **En cas de terrain équipé** : fournir une copie de l'attestation de conformité du décret du 6 juin 1996 (Test à 320 kg). Fournir un plan de situation des différents terrains et aménagement logistique du site retenu.
- 1.2.- **En cas de terrain vierge** : Assurer l'acheminement des panneaux fournis par la Ligue Ile de France de Basket-Ball à l'aide d'un véhicule. Participation de manutentionnaires : 10 personnes fournies par la ville pour le montage (la veille) et le démontage (le soir) des panneaux de basket.
- 1.3- **En cas de terrain vierge** : Assurer la participation d'une brigade de sapeurs-pompiers afin de permettre le remplissage d'une dizaine de cuves servant au lestage des panneaux de basket (contenance 500 litres par cuve) la veille de l'étape.
- 1.4 - Mettre à la disposition de l'organisation, sur le site, le matériel suivant :
- Une sonorisation d'ambiance
  - 10 chaises pliantes
  - 6 tables pliantes 2x1m
  - 10 poubelles municipales (ou quelques containers)
- 1.5 - Assurer la prise en charge d'une antenne mobile de la Protection Civile ou de la Croix Rouge présente sur le site le jour de l'étape, de 9h. à 19h., reliée par téléphone à une structure médicale d'urgence.  
Fournir l'engagement écrit de cette couverture médicale.
- 1.6 - Prévenir le commissariat de police le plus proche qu'une manifestation regroupera plusieurs centaines de jeunes.
- 1.7 - Assurer le nettoyage du site **avant et après** la manifestation.

## **2 - Autorisations**

- 2.1 - Assurer la publication d'un arrêté municipal signifiant l'interdiction aux riverains de stationner sur le site, dès **la veille** de l'événement à partir de 14 h. et jusqu'au soir de l'étape à 23h.
- 2.2 - Obtenir l'autorisation préfectorale de diffusion sonore sur le site le jour de l'événement, de 12h. à 19h.
- 2.3 - Autoriser le traçage temporaire sur le sol (poudre de craie).

## **3 - Promotion/Information**

- 3.1 - Adresser à la LIFBB le logo de la ville pour les affiches
- 3.2 - Mettre à disposition de la LIFBB un réseau d'affichage municipal (pendant une période de 2 semaines, à J-14, pour annoncer l'événement.
- 3.3 - Communiquer à la LIFBB, les coordonnées des contacts média régionaux (TV, radios et presse écrite) susceptibles de promouvoir l'événement.
- 3.4 - Assurer la promotion de l'événement à travers d'autres supports municipaux disponibles (collèges, lycées, associations de jeunes, bulletin municipal, panneaux d'informations de la ville ...)
- 3.5 - Assurer le fléchage de l'opération à l'intérieur de la ville (si besoin).
- 3.6 - Communiquer une liste d'associations de quartiers avec les noms et coordonnées des responsables.

Bon pour accord :

A ....., le .....

Signature :

(nom et fonction du signataire municipal)